



# Eurocultes... Mode d'emploi !

Cette initiative a pour objectif de simplifier le comptage des collectes, mais surtout d'offrir à vos paroissiens une nouvelle forme de solidarité, en profitant des dispositifs fiscaux avantageux. C'est aussi un gros avantage de trésorerie pour la paroisse qui disposera à priori d'une partie de la collecte dominicale !

## Nouveauté 2023 !

Un billet de 10 € vient rejoindre le billet de 5 €



### 1. Le principe

- Les formulaires d'Eurocultes sont gratuits
- Il vous est recommandé de les vendre à vos paroissiens sous forme de lots de 4 ou 5 billets de 5 € et/ou 10 €.
- Lors des cultes, au moment de l'offrande, le paroissien peut les glisser dans la corbeille
- Ils sont valables sans limite de date

### 2. La vente des Eurocultes

Les Eurocultes sont propres à chaque paroisse et consistoire : chaque formulaire contient une place réservée à l'apposition du tampon de la paroisse et consistoire, n'oubliez pas de les tamponner !

Au moment de la vente, vous délivrez les 4 ou 5 formulaires au paroissien et les comptabilisez dans le compte « 706 010 » offrandes dominicales. Vous avez la possibilité d'émettre un reçu fiscal, aussi, si vous utilisez EBP Compta, n'oubliez pas de faire transiter le produit par le compte client du paroissien afin que ce don soit enregistré dans les reçus de fin d'année !

Si, par hasard, un billet d'une autre paroisse ou consistoire se présentait... dites-vous que les vôtres circulent aussi ! Le système ne prévoit pas de refacturation entre paroisses ou consistoire !

### 3. Le suivi du « stock »

Les Eurocultes ne sont pas numérotés, mais nous vous conseillons vivement d'en suivre la vente sur une feuille séparée, carnet selon votre convenance, du style de celle figurant à la page suivante ! Cela vous permettra à tout moment de savoir combien vous en avez vendu et à qui, ainsi que le stock qu'il vous reste !

### 4. Offrandes à affectations spéciales

Quand vos paroissiens mettent dans la corbeille des euro cultes lors des collectes à affectation spéciale, il faut faire une écriture interne :

	Débit	Crédit
706 010 Offrandes dominicales	5	
706 03x Offrande à affectation spéciale		5

Ceci vous permet de transférer les recettes de la partie « recettes annuelles ordinaires » vers la bonne catégorie des recettes à transmettre.

**VOILÀ, VOUS SAVEZ TOUT, BONNE VENTE !**

